### **ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2023**

#### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE**

L'année 2022 qui vient de se terminer à vu les activités reprendre à la normal, nous comptons 15749 licenciés soit 957 de plus.

Une newsletter est envoyée tous les mois aux clubs par mail et mise sur le site de cde62 pour vous informer des concours, des formations, n'hésitez pas à la consulter.

#### Les actions 2022:

- Une journée formation Equifun, découvrir et mettre la discipline en place dans mon club, 12 enseignants ont participé et reçu un Kit pédagogique.
- Le Cde62 a participé à la journée du sport à Calais avec un atelier pansage.
- Une aide de 2 600 € a été versée pour l'Equirando afin d'aider les cavaliers du département qui ont participé.

#### Les actions 2023:

- Le challenge a été reconduit, il se dispute désormais en CSO et en dressage sur les 5 étapes du circuit départemental, le règlement est en ligne sur le site du Cde ainsi que le calendrier, en CSO un chef de piste national sera pris en charge pour les épreuves du circuit.
- Le Cde sera partenaire pour les Championnats d'Europe major à Hardelot.
- Trois journées de formations sont proposées aux enseignants :
  - . Le 16 janvier 2023, préparation mentale du cavalier, intervenante Céline Guerin sophrologue des cavaliers
  - . Le 6 février 2023, mettre en place l'équitation éthologique dans son club, intervenante Emilie Jolv
  - . Le 6 mars 2023, découvrir et mettre en place le TREC, intervenant Geoffroy Lecocq Chaque participant recevra un Kit pédagogique.

Inscription par mail : <a href="mailto:cde62@wanadoo.fr">cde62@wanadoo.fr</a>
Description des journées sur le site du cde

#### **Quelques statistiques:**

En 2021:

14 792 licenciés

En 2022:

15 749 licenciés soit 957 de plus

**147** clubs

2929 licences compétition

# Nous poursuivons le prêt de matériel :

- Chronomètre
- Fiches de sécurité
- Tonnelle
- Roulette

## Pour les partenaires :

Continuer à travailler avec le Cre, le Conseil Départemental et la FFE pour les dossiers ANS.

Tous ces projets seront liés au financement qui nous seront attribués.

Le Président Didier Delsart